



Le 17 juin, POUR LA RETRAITE SOLIDAIRE ET CONTRE LA DEREGLEMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le 22 mai dernier nous étions 700 000 manifestants dans toute la France pour dire NON à l'allongement de la durée de cotisations, OUI à toutes les exigences revendicatives.

Comme réponse, le gouvernement, "droit dans ses bottes", annonce vouloir légiférer pendant l'été, en imposant d'autres "réformes" antisociales au monde du travail, sans concertation :

Les grandes lignes du projet de déréglementation du temps de travail :

- ▶ **Tous les salariés pourraient se voir appliquer le régime des forfaits en heures**, permettant à leur employeur d'intégrer des heures supplémentaires à leur temps de travail sans avoir à respecter les taux de majoration ni les repos compensateurs.
- ▶ L'accord d'entreprise encadrant ce dispositif **n'aurait plus l'obligation de fixer des limites aux durées journalières et hebdomadaires**,
- ▶ **Les forfaits en jours des cadres et des salariés itinérants ne seraient plus soumis au maximum de 218 jours par an** ; en l'absence d'accord d'entreprise ou de branche, ils pourraient être imposés par convention individuelle modifiant le contrat de travail,
- ▶ **Toutes les dispositions protectrices concernant le temps de travail annualisé ou réparti sur des cycles de plusieurs semaines seraient supprimées** (définition des périodes hautes et basses, programme annuel...).

Il suffirait à l'employeur de respecter un délai de prévenance (déterminé par simple négociation d'entreprise) pour changer les horaires des salariés,

- ▶ **Les repos compensateurs** pour les heures supplémentaires effectuées dans le cadre du contingent conventionnel **sont supprimés**.

Ce gouvernement est cohérent : il supprime la durée légale du travail et dans le même temps, tente de passer en force pour rendre légal le travail du dimanche, impose dans la Fonction Publique une réforme de restriction générale des politiques publiques qui va se traduire par moins de Services Publics et des milliers de suppressions d'emplois.

TROP, C'EST TROP, AUJOURD'HUI TOUT LE CONTRAT SOCIAL EST SUR LA TABLE, IL DOIT ETRE AU CŒUR DE CETTE JOURNEE D'ACTION !

- ▶ Alors que les répercussions du prix à la pompe se font de plus en plus sentir,
- ▶ Alors qu'avec la nette baisse du pouvoir d'achat, salariés, retraités et privés d'emploi n'arrivent plus à joindre les 2 bouts,
- ▶ Alors que les droits élémentaires, tels se loger, se soigner, se nourrir sont bafoués.

Le gouvernement répond par la régression sociale.

D'ores et déjà des luttes se développent dans de nombreuses entreprises.

Le mouvement social prend de plus en plus de force (1er mai, 15 mai, 22 mai). Les fonctionnaires se sont retrouvés ensemble le 10 juin.

LES QUATRE PRIORITES DE LA CGT POUR L'AVENIR DES RETRAITES

- ⇒ Assurer une réelle possibilité de départ à la retraite à 60 ans, ce qui implique de s'opposer à l'allongement de la durée de cotisation ;
- ⇒ Obtenir la possibilité de départs anticipés à la retraite pour tous les travaux pénibles ;
- ⇒ Garantir un niveau de retraites au moins égal à 75 % du salaire et égal au Smic pour les petites pensions ;
- ⇒ Indexer les retraites sur l'évolution moyenne des salaires afin d'éviter une paupérisation des retraités.

LE 17 JUIN, TOUS EN GREVE ET PARTICIPONS AUX MANIFESTATIONS

- **BOURGES 10 h 30 - Palais d'Auron Bd Lamarck**
- **VIERZON 10 h 30 - Forum République**
- **ST-AMAND 10 h 30 - Place de la République**
- **ST FLORENT 10 h 30 - Place de la République**